

# Nouveaux membres au CSA : nominations de Nathalie Sonnac et Nicolas Curien

Nathalie Sonnac et Nicolas Curien ont été respectivement désignés pour être membres du CSA par le Président de l'Assemblée nationale et le Président du Sénat. Les commissions ont confirmé ce choix le 14 janvier 2015.

## **Nomination de Nathalie Sonnac**

Le Président de l'Assemblée nationale Claude Bartolone a choisi l'universitaire Nathalie Sonnac comme nouveau membre du CSA. Celle-ci, nommée pour 6 ans, devrait faire son entrée lors des vœux du Collège le 27 janvier prochain.



**1996** : Doctorat en Sciences économiques  
**2008** : Elue Professeur des universités  
**2009** : Directrice de l'Institut Français de Presse (IFP) de Paris 2  
**Janvier 2011- décembre 2012** : Expert-pilote du Lab « Economie numérique de la création » de la HADOPI  
**2012** : Membre du comité d'éthique et de déontologie du groupe Le Monde  
**Janvier 2013** : Membre du Conseil national du Numérique

Lors de son audition du 14 janvier par la Commission des Affaires culturelles de l'Assemblée nationale, Nathalie Sonnac a insisté sur deux défis économiques nouveaux qui se posent à l'audiovisuel : la restructuration du secteur (avec un environnement en réseau et de nouveaux modèles d'affaires centrés sur les données), et l'adaptation de la réglementation (notamment des quotas) face à une logique de primauté de la demande. À l'unanimité, avec 36 voix pour, la commission a donné un avis conforme à la désignation de Nathalie Sonnac.

## **Nomination de Nicolas Curien**

Le Président du Sénat Gérard Larcher a nommé l'ingénieur Nicolas Curien membre du CSA, pour un mandat de 6 ans, à partir du 27 janvier prochain également.



**1978-1987** : Chef de la Division « Études », puis adjoint au chef du Groupement « Études et prévisions », au Ministère des postes et télécommunications  
**1986-1992** : Ingénieur en Chef des télécommunications  
**1989-1992** : Directeur-adjoint de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE)  
**2005-2011** : Membre du Collège de l'ARCEP  
**2012** : Professeur émérite au Conservatoire national des arts et métiers

À l'issue d'un large débat avec les sénateurs, M. Nicolas CURIEN a été confirmé comme membre du CSA par 47 voix « pour » et 1 voix « contre ».